

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0762 042 X

DLP 13-12-8817®0557

Avertissements agricoles

BRETAGNE



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35700 RENNES ☎ 99 36 01 74

Publication périodique

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION : GRANDES CULTURES

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GÉRANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN N°79
(Supplément au n°168)

6 décembre 1988

CEREALES → *J.N.O. : fin des traitements*
→ *rectificatifs désherbage d'automne*

Jaunisse nanisante:

SITUATION

Les vols des pucerons transmetteurs (Ropalosiphum Padi), semblent maintenant terminés. L'infestation des cultures est très variable suivant les dates de semis. Les semis précoces de céréales (Octobre) ont été, en général, fortement infestés (plus de 30 % des pieds avec au moins un puceron). Par contre les cultures qui sont actuellement à 2 feuilles le sont beaucoup moins (de 0 à 30 % des pieds avec au moins un puceron).

Les expériences réalisées par le G.R.I.S.P. du Rheu montrent que les pucerons sont très virulifères cette année et que la transmission du virus aux céréales s'est effectuée dans de bonnes conditions pendant tout l'automne. On peut donc s'attendre à une contamination importante par le virus de la J.N.O. des parcelles non traitées, même pour des infestations faibles en pucerons. Nous rappelons que de faibles infestations, de l'ordre de 15 % de pieds avec au moins un puceron, peuvent entraîner un dégât non négligeable (2 à 3 quintaux par ha) si elles persistent pendant l'hiver. Ce risque est évidemment élevé en cas d'hiver doux.
Jusqu'à présent, les températures n'ont pas été suffisamment basses pour détruire complètement les populations. On note cependant une baisse importante depuis la semaine dernière.

PRECONISATIONS

→ **Cultures ayant plus de 1,5 feuilles:** comme nous l'avions conseillé dans notre bulletin du 7 novembre 1988, ces cultures doivent avoir été traitées. Si ce n'est pas le cas, faites-le sans tarder. Il est cependant probable que ces cultures sont déjà contaminées, notamment pour les semis les plus précoces.

→ **Pour les cultures ayant moins de 1,5 feuilles,** il n'est pas utile d'intervenir pour le moment.

P. 154

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DRAF - Prot. Végét.

© Service de la Protection des Végétaux - Rennes 1988
Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

Rectificatifs au bulletin n°76 du 20 octobre 1988:

Nous rappelons que toutes les informations contenues dans ce bulletin concernaient le désherbage des céréales en prélevée ou en postlevée précoce d'automne. Le désherbage d'hiver et de fin d'hiver sera abordé dans d'autres bulletins.

PUMA: la dose préconisée par la firme en situation favorable, c'est à dire sur des folles avoines jeunes (jusqu'à une talle) est de 2 litres/ha alors que nous avions indiqué 2,1 litres (voir sur le tableau en page 3: **PARTICULARITES**).

MEGAPLUS: cette spécialité est utilisable dès l'automne. Cependant, dans les conditions des sols bretons (sols souvent riches en matière organique), **il semble préférable de l'appliquer en février** .

* * * * *

PROBLEMES ASSOCIES

Les gourmands



Il s'agit du départ de bourgeons axillaires qui affaiblissent l'arbre et le rendent inesthétique.
C'est notamment le cas du tilleul.

. Pulvériser un produit à base d'auxine, le Tre-hold-drageons est homologué pour cet usage.

DESTRUCTION des SOUCHES

En dehors de l'arrachage mécanique, divers procédés peuvent être utilisés pour éliminer des souches mortes.

NITRATE DE POTASSIUM ou de SODIUM :

Sur bois blancs, l'imprégnation au nitrate de potassium permet ultérieurement de brûler la souche.

. percer des trous verticaux de 2 à 3 cm de diamètre sur la surface de coupe et en oblique sur les côtés.

. remplir ces trous de nitrate et les fermer avec du mastic.

. mettre le feu 4 à 6 mois plus tard par temps sec ; la combustion lente dure plusieurs jours.

Ne pas utiliser ce procédé dans les situations où subsisteraient des risques d'incendie.

SULFAMATE D'AMMONIUM :

L'imprégnation selon la même méthode utilisant du sulfamate d'ammonium accélère la destruction naturelle en favorisant le développement de champignons lignivores. Il est alors nécessaire de maintenir la souche humide en la recouvrant par exemple de terreau.

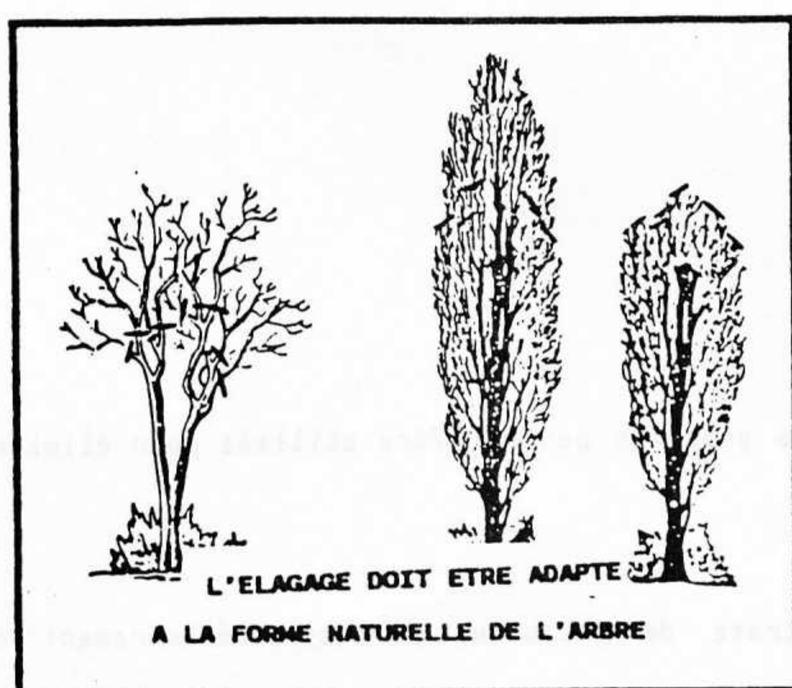
P.155

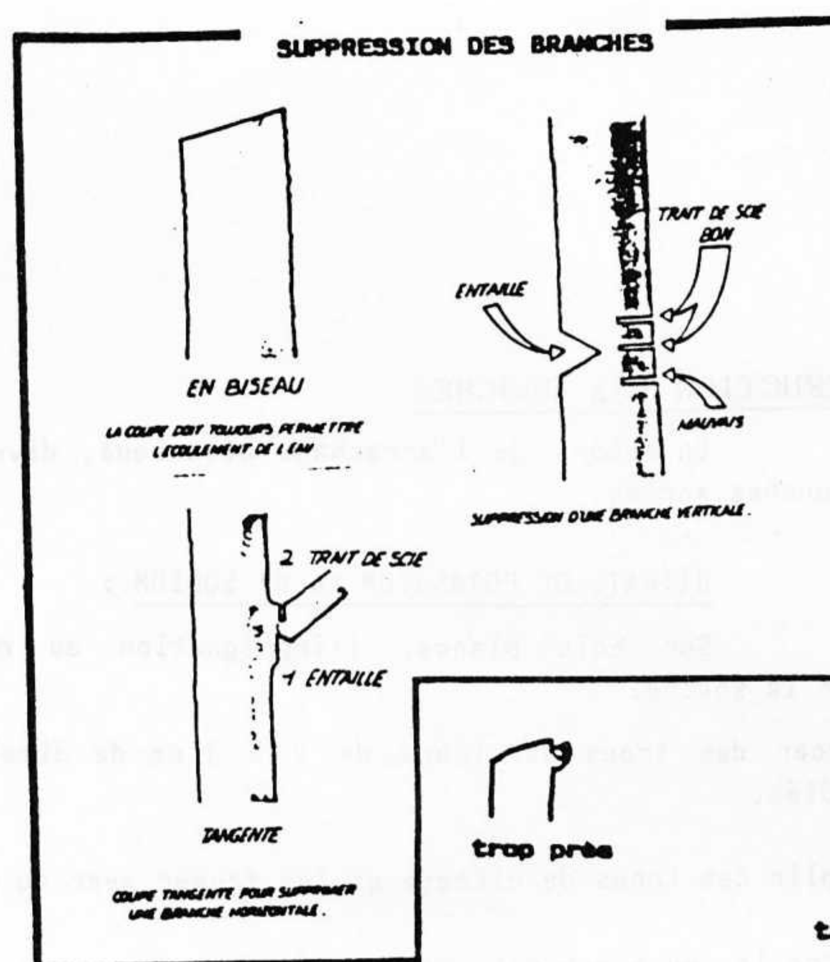
L'ELAGAGE

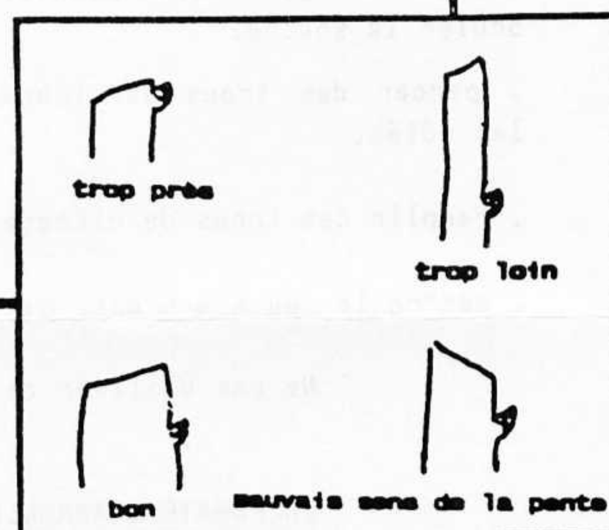
Pourquoi ? : La longévité de l'arbre en dépend.
L'élagage lui assure équilibre et développement harmonieux.

Quand ? : - Pendant la période de repos végétatif (hors gel et hors pluie).
- Tous les 4 à 5 ans ; plus espacé, l'élagage provoque des plaies de taille conséquentes. A intervalles plus courts, l'élagage entraine la formation de "balais" ou "têtes de saules".

Comment ? : la bonne coupe est : - en biseau.
- franche.
- "douce" si l'arbre est vieux.
- protégée par un cicatrisant.


L'ELAGAGE DOIT ETRE ADAPTE A LA FORME NATURELLE DE L'ARBRE







Meilleurs voeux pour 1989



PROBLEMES ASSOCIES

Les gourmands



Il s'agit du départ de bourgeons axillaires qui affaiblissent l'arbre et le rendent inesthétique.
C'est notamment le cas du tilleul.

. Pulvériser un produit à base d'auxine, le Tre-hold-drageons est homologué pour cet usage.

DESTRUCTION des SOUCHES

En dehors de l'arrachage mécanique, divers procédés peuvent être utilisés pour éliminer des souches mortes.

NITRATE DE POTASSIUM ou de SODIUM :

Sur bois blancs, l'imprégnation au nitrate de potassium permet ultérieurement de brûler la souche.

. percer des trous verticaux de 2 à 3 cm de diamètre sur la surface de coupe et en oblique sur les côtés.

. remplir ces trous de nitrate et les fermer avec du mastic.

. mettre le feu 4 à 6 mois plus tard par temps sec ; la combustion lente dure plusieurs jours.

Ne pas utiliser ce procédé dans les situations où subsisteraient des risques d'incendie.

SULFAMATE D'AMMONIUM :

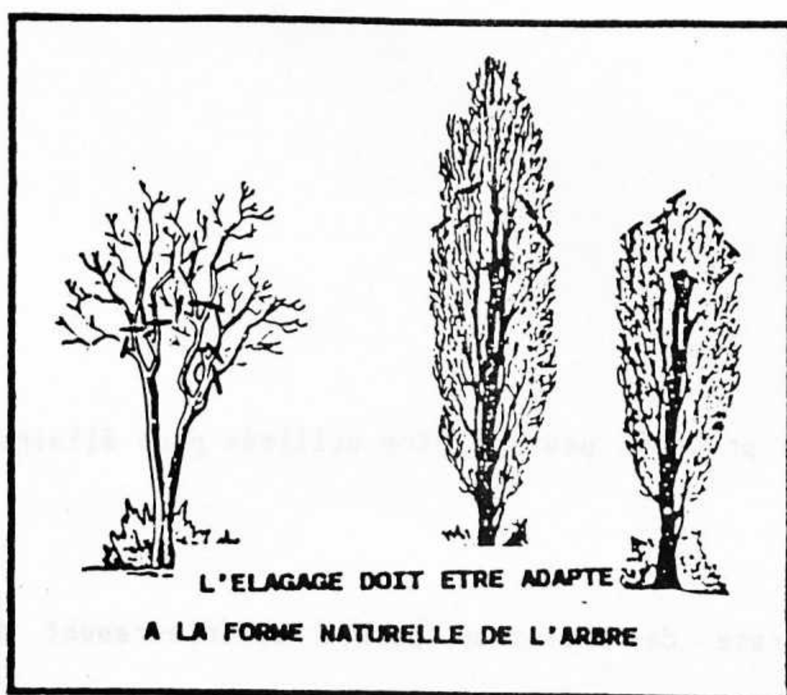
L'imprégnation selon la même méthode utilisant du sulfamate d'ammonium accélère la destruction naturelle en favorisant le développement de champignons lignivores. Il est alors nécessaire de maintenir la souche humide en la recouvrant par exemple de terreau.

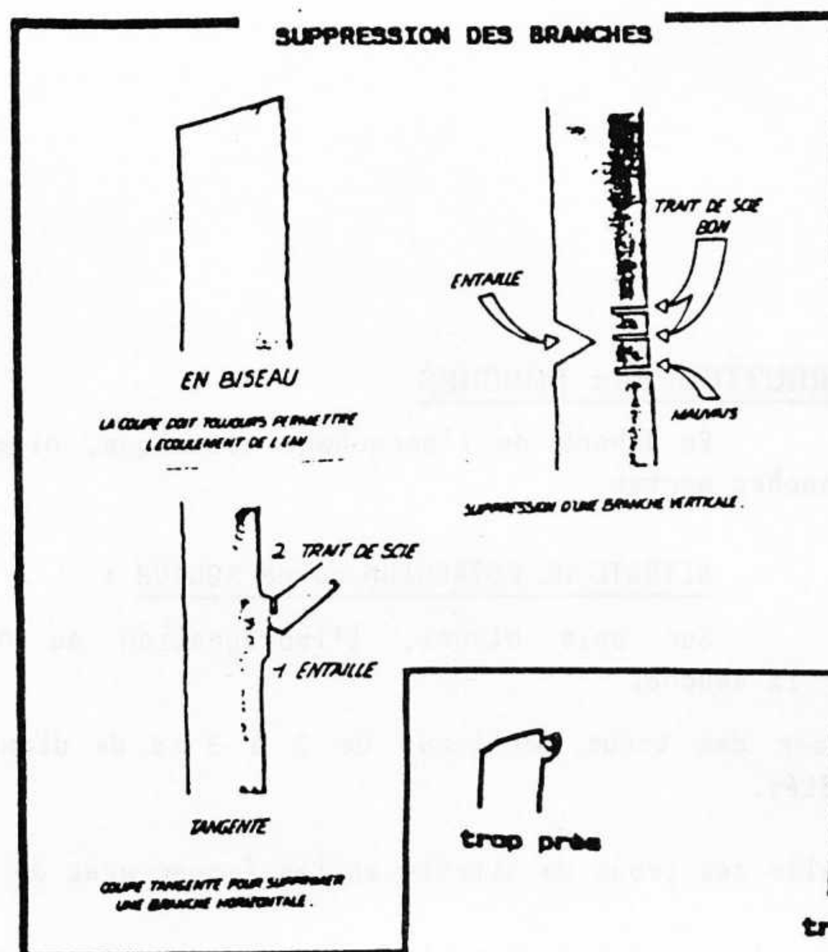
L'ELAGAGE

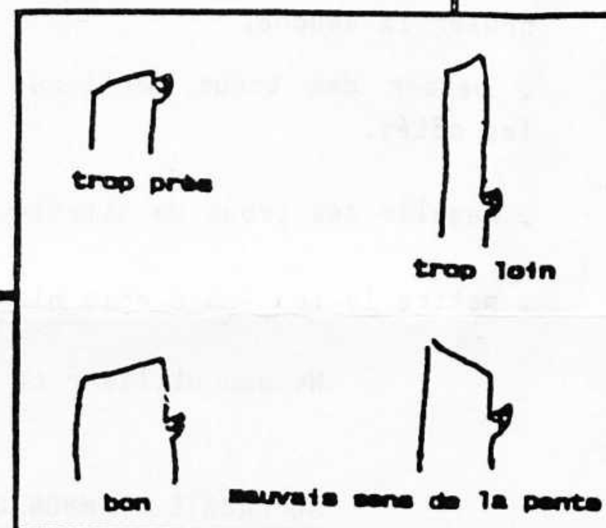
Pourquoi ? : La longévité de l'arbre en dépend.
L'élagage lui assure équilibre et développement harmonieux.

Quand ? : - Pendant la période de repos végétatif (hors gel et hors pluie).
- Tous les 4 à 5 ans ; plus espacé, l'élagage provoque des plaies de taille conséquentes. A intervalles plus courts, l'élagage entraine la formation de "balais" ou "têtes de saules".

Comment ? : la bonne coupe est : - en biseau.
- franche.
- "douce" si l'arbre est vieux.
- protégée par un cicatrisant.







 **Meilleurs voeux pour 1989** 